



(Haute-Vienne)
Code Postal : 87300

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 15 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt cinq

Le : 15 avril à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BONNET DE BELLAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude BOULLE – Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 07 avril 2025

PRESENTS : M. BOULLE Jean-Claude – Mme CHAPPET Ginette
M. NORMAND Alain - MME PEYRET-MOREAU Bénédicte
M. DECHATRE Joël – M. JOLY Pascal
MME JAUSSOIN Béatrice – HEGARTY Thomas
MME PORTOLAN Jocelyne - MME CHAPUT Martine
M. LEPINE Chrisian

SECRETARE : M. HEGARTY Thomas

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du 13 mars 2025 : adopté à l'unanimité sans observation

Fixation du taux des taxes foncières (bâti et non bâti) et taxe d'habitation : décide de ne pas augmenter les taux, adopté à l'unanimité

- Taxe foncière (bâti) 37,81 %
- Taxe foncière (non bâti) 65,46 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,92 %

Vote du budget 2025

Budget principal : adopté à l'unanimité

La section de fonctionnement s'équilibre à 738 889 €.

La section d'investissement s'équilibre à 206 246 €.

Emprunt : autorisation de souscription d'un prêt bonifié par le Département auprès de la Caisse d'Epargne (6 000 € à 1,90 %) – Adopté à l'unanimité

Participation aux frais de séjours des enfants domiciliés sur la commune :

- Séjours linguistiques : 45 €/enfant (1 séjour au collège et 1 séjour au lycée)
 - Séjours en Centre de vacances agréé : 3,60 €/jour
- Adopté à l'unanimité

Personnel : recrutement de vacataires

Au-delà de l'âge de 67 ans et pour un besoin ponctuel et spécifique, la collectivité peut recruter un vacataire pour une mission déterminée et limitée dans le temps qui ne constitue pas un emploi, qu'il soit permanent ou non-permanent. Adopté à l'unanimité

Budget annexe assainissement : clôture du budget annexe assainissement au 31/12/2024 suite au transfert de compétence à la communauté de communes du Haut Limousin en Marche au 01/01/2025. Adopté à l'unanimité

Logement salle polyvalente (porte de droite) : révision du loyer fixé à 360 € à compter du 1^{er} août 2025. Adopté à l'unanimité

Syndicat Energies Haute-Vienne : remplacement de 2 mâts de l'éclairage public Rue des Cerisiers. Coût : 3 010 € - demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Adopté à l'unanimité

Association DUSP 87 : demande une aide financière afin de saisir le Tribunal Administratif de Limoges en référé pour contester la mise en place des PAV (points d'apports volontaire). Le conseil, décide d'accorder une subvention de 200 €. Adopté à la majorité

Plan communal de sauvegarde : le maire propose au conseil de se doter d'un système d'alerte en cas de dangers immédiats liés aux risques naturels ou accidentels. Abonnement auprès d'un organisme spécialisé pour un coût de 300 € annuel environ. Adopté à l'unanimité

Questions diverses

SEHV

- Enfouissement réseaux La Rissenderie et Chez Jappeloup : le syndicat demande si la commune souhaite profiter des travaux pour enfouir les réseaux de télécommunication, le coût à la charge de la commune s'élèverait à 37 000 €. Les membres du conseil décident à l'unanimité de ne pas donner suite à cette proposition.

Travaux

- Place des Voyageurs : modification du système de sécurisation des clôtures et du transformateur avec des blocs plus longs et moins chers. Coût estimé : 4 000 € environ des carrières Iribarren. Accord unanime du conseil municipal.

Mur de clôture de l'école Rue des Cerisiers : les travaux sont reportés en 2026 afin de solliciter une subvention auprès de l'Etat et du Département. Accord à l'unanimité

Informations du Maire au Conseil Municipal :

Points d'apports volontaires (PAV) : la CCHLeM organise une réunion publique le 20 mai 2025 à 18h30 à la salle polyvalente Louis Germaneau

Course cycliste : la BayWa.re classique féminine aura lieu le dimanche 15 juin 2025.

Enquête publique du 12 mai au 18 juin 2025 : projet d'installation d'un parc agrivoltaïque Total Energies à La Rissenderie

Les Fougères d'Or : organisation d'un loto le dimanche 27 avril 2025

ACCA de ST BONNET : organisation d'un ball-trap samedi 14 et dimanche 15 juin 2025 au Mas du Bost

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 15 avril deux mil vingt-cinq à vingt-trois heures quarante-cinq minutes.